

INTERROGATIONS DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Nancy Meschinet de Richemond, Magali Reghezza-Zitt

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes

Type de sujets donnés : Document cartographique thématique, systématiquement accompagné de document(s) annexe(s). Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a eu le plaisir d'entendre 15 candidats et candidates. Il salue immédiatement deux exposés absolument exceptionnels, de deux candidates qui ont obtenu 20/20. D'autres prestations excellentes ont reçu des notes supérieures à 18/20. À l'inverse, le jury a entendu des exposés qui ont reçu des notes inférieures à la moyenne. Ces notes s'expliquent par plusieurs écueils, faciles à corriger. Ces points doivent retenir l'attention des candidats et candidates, et de leurs préparateurs et préparatrices.

Premièrement, les candidats et candidates doivent traiter le sujet et les documents. Les prestations faibles ont souvent été annoncées par le fait que les documents non cartographiques n'étaient pas affichés. Beaucoup de candidats et de candidates n'ont pas utilisé l'atlas, ce qui leur aurait permis *a minima* de localiser correctement les documents.

Deuxièmement, les candidats et candidates ne peuvent se contenter de plaquer des connaissances sur la carte, sans adapter ces connaissances à la singularité du territoire. Le jury a ainsi pu entendre une récitation sur la mise en tourisme de la montagne alpine, à propos du massif du Sancy, ou encore de longs développements sur les marges et la marginalité, le karst, les lotissements périurbains, la mission racine, les centres-villes, les risques, etc. sans voir le lien avec le sujet ou les documents. La situation est particulièrement pénalisante lorsque des généralités valables à petite échelle sont énoncées à propos de documents qui montrent à grande échelle l'inverse des propos tenus. Si le fait de mobiliser des connaissances de bases, et donc ses cours, est essentiel, nous rappelons qu'il s'agit d'un exercice de commentaire. Le jury cherche à évaluer la réflexion et la maîtrise de l'analyse géographique à travers l'étude d'un exemple précis. Il attend une démonstration appuyée *sur* les documents. L'objectif est d'expliquer ces documents, sans les paraphraser, pour répondre à la question posée dans la problématique.

Troisièmement, les prestations faibles s'expliquent par la non-maîtrise des techniques de base du commentaire et du vocabulaire géographique. Trop de candidats et de candidates semblent par exemple incapables de proposer une lecture des formes élémentaires du relief. Il est pourtant utile de savoir distinguer une plaine, un plateau, une vallée, de décrire la pente, de

repérer une dépression ou au contraire une butte ou une colline, de différencier un delta d'un estuaire, une côte d'accumulation et une côte d'ablation, une falaise vive et une falaise morte. La lecture de la topographie pose parfois problème. Nous avons eu la surprise d'apprendre que certains fleuves et rivières coulaient de l'aval vers l'amont ! En outre, la légende de la carte est très souvent ignorée. Une plage de sable n'est pas une plage de galets, un estran vaseux n'est pas un estran sableux, une forêt de feuillus n'est pas une forêt de conifères (qui ont des aiguilles et pas des épines). Il existe deux figurés différents pour les vignobles et les vergers. On attend aussi des candidats et candidates que le vocabulaire de l'urbain soit posé : trop peu savent distinguer la banlieue du périurbain, différencier commune, ville et agglomération, ou identifier le centre-ville. Plusieurs ne parviennent pas à utiliser les indices présents sur la carte (vestiges, anciens tracés des murailles, gare, réseau de voies) pour dater les étapes de l'étalement urbain. Enfin, nous avons été surprises des lacunes concernant les différents systèmes productifs : les candidats et candidates ne sont pas parvenus à identifier les formes industrielles ou agricoles élémentaires (fermes, entrepôts, usines, etc.).

Quatrièmement, si l'épreuve n'est pas une épreuve d'érudition, on attend des khâgneux et khâgneuses un minimum de culture générale. Ignorer que les châteaux de la Loire datent de la Renaissance et penser que Chambord a été construit par Louis XIV pose problème. Déclarer que Clermont-Ferrand est une ville tertiaire parce que le siège de Michelin est présent sur le document d'accompagnement handicape forcément le commentaire. Ne pas identifier Saint-Nectaire sur la carte du Sancy a privé la candidate d'informations importantes sur les productions agricoles.

Enfin, nous rappellerons que la reprise est un moment à part entière de l'interrogation. Les candidats et candidates qui ont reçu des notes faibles ont souvent proposé un exposé long, avec des erreurs nombreuses. Mieux vaut un exposé plus court et une reprise qui permette de répondre aux questions du jury et de raisonner à partir des éléments fournis, qu'une longue récitation hors-sol. Aucune question n'est piège. Certains candidats et candidates ont formulé des hypothèses erronées, mais n'ont pas été sanctionnés, car ils avaient construit un raisonnement géographique à partir des éléments fournis par le jury et des documents. De plus, il vaut mieux reconnaître son ignorance plutôt que de diluer le propos dans des digressions floues et évasives.

Nous finirons sur un certain nombre de « tics » de langage et de formulations malheureuses, relevant parfois davantage d'un discours de marketing territorial que d'une analyse rigoureuse. Cette année, les exposés ont particulièrement émaillés d'« aménités » ou de paysages/milieus/lieux, etc. « amènes ». Nous invitons les préparateurs et préparatrices à insister à nouveau sur les risques du déterminisme géographique et à problématiser la question des ressources. Nous attirons aussi l'attention sur le fait que si les cartes IGN sont des cartes utilisées par les randonneurs, elles n'impliquent pas forcément une activité touristique. Plus généralement, nous regrettons la présence de très nombreux jugements de valeur dans les exposés et le manque de recul critique.

Ces éléments posés, nous tenons à remercier et féliciter l'ensemble des candidats et candidates, ainsi que les préparateurs et préparatrices, pour l'investissement réalisé et les efforts accomplis.